



# **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du lundi 13 octobre 2025

#### Délibération CA n° 202510-07

## **DÉLIBÉRATION**

# APPROBATION DE LA DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU PRÉSIDENT – ALEXANDRE VIVET, DIRECTEUR-ADJOINT DE L'ED 951 PSIME

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.715-1 et L.715-2;

Vu le décret n°2010-1035 du 1<sup>er</sup> septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de directions de certains publics de l'État ;

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université :

Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014, portant approbation des statuts de Normandie Université;

Vu la délibération CA N° 201812-07 du 17 décembre 2018 portant approbation du Règlement Intérieur de Normandie Université et notamment son article 1.1 :

Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ; Vu la délibération CA N° 202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université :

Vu la décision du Conseil de l'École Doctorale n°591 Physique, Science de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie du 17 juillet 2025 portant élection d'Alexandre VIVET en qualité de Directeur-Adjoint de l'ED ;

Considérant la présentation de la délégation de signature du Président – Alexandre VIVET, directeur-Adjoint de l'ED 951 PSIME.

## Article 1:

Suite à la nomination de Monsieur Alexandre VIVET, en tant que Directeur-Adjoint de l'École Doctorale n°591 Physique, Science de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie (ED 591 PSIME), le 17 juillet 2025 lors du Conseil de l'ED, nous soumettons à l'avis de Conseil d'Administration la délégation de signature correspondant. Le procès-verbal de sa nomination est annexé à la présente délibération.

#### Article 2:

Le périmètre de la délégation est le suivant :

Monsieur Alexandre VIVET à l'autorisation de signer tout acte relatif au périmètre de sa responsabilité, dans les limites des activités de l'École Doctorale Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie.

Sont exclus de la délégation les documents suivants : les diplômes du doctorat, les dépenses et les recettes, les contrats de travail, les marchés publics et les conventions.

#### Article 3:

L'arrêté de délégation de signature sera disponible à la consultation à la Présidence de l'Établissement, ainsi que sur son site internet. L'arrêté entrera en vigueur à compter de sa publication.

#### Article 4:

La présente délibération sera transmise à la Rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.





# **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du lundi 13 octobre 2025

Délibération CA n° 202510-07

Le Conseil d'Administration approuve la délégation de signature du Président à Monsieur Alexandre VIVET, Directeur-Adjoint de l'École Doctorale n°591 Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie (ED 591 PSIME)

Résultats des votes - Nombre de votants : 37
Pour : 33
Abstention: 1
Contre: 0
Bulletins blancs : 1
Ne prend pas part au vote : 2
Votes via l'outil Balotilo

Adoptée en Conseil d'Administration le 13 octobre 2025,

Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR







# **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du lundi 13 octobre 2025

## Délibération CA n° 202510-07

Annexe:

Capture d'écran : résultats Balotilo (Participation : 95% - 35 votes pour 37 votants)

Le Conseil d'Administration approuve la délégation de signature du Président à Monsieur Alexandre VIVET, Directeur-Adjoint de l'École Doctorale Physique, Science de l'Ingénieur, Métariaux, Énergie (ED 591 PSIME)

Nombres de voix :

33 Pour

1 Abstention

0 Contre

Bulletins blancs: 1